

VAR MATIN. 30 Septembre 2017.

Nice lance la contre-attaque des villes contre le terrorisme

Christian Estrosi a réussi à fédérer soixante maires européens et méditerranéens autour d'une Déclaration qui appelle à plus de coopération et... de soutien financier de l'Europe

C'est un texte de deux pages et dix-sept points, cosigné par soixante maires européens et du bassin méditerranéen. Dont ceux de Marseille, Lyon, Toulon, Antibes, Cannes, Londres, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Madrid, Rome, Milan, Athènes, Stockholm, Copenhague, Helsinki, Alger, Tunis, Marrakech (1)...

La présentation de la Déclaration de Nice, « pour une prévention de l'extrémisme violent et la sécurisation des villes », a constitué hier le point d'orgue du colloque des maires face aux défis du terrorisme. Cette charte est la double expression d'un volontarisme et de... besoins financiers.

Demande de fonds

La volonté est celle des villes signataires de prendre à bras-le-corps la question terroriste, aussi bien dans l'aménagement urbain que dans les politiques préventives, sociales et éducatives, en s'enrichissant de leurs expériences multiples.

Et à cet effet, elles aspirent à être associées aux démarches des États et des instances internationales, pour faire en sorte que les actions mises en oeuvre intègrent le savoir-faire des maires, « les plus proches des réalités du terrain ».

« Nous demandons aux représentants des États et de l'Union européenne de se saisir au plus vite de nos propositions, de nos perceptions, de nos objectifs », a invité Christian Estrosi. Qui, par le biais de cette Déclaration, c'est son second volet, réclame à l'Europe « des moyens financiers accrus », pour soutenir en particulier les démarches de sécurisation de l'espace public.

« L'Union européenne ne peut plus se contenter de laisser faire. Les citoyens attendent d'elle qu'elle les protège. Il y a déjà eu des avancées, notamment ces jours-ci avec l'annonce d'un renforcement des contrôles aux frontières. Mais il faut aller plus loin. Comme Emmanuel Macron, je souhaite par exemple la création d'une police et d'un parquet antiterroriste européens. Les villes touchées par le terrorisme doivent aussi être aidées. A la fois par un fonds de sauvegarde des dégâts économiques liés aux attentats et par la création d'un fonds de soutien à l'équipement contre le terrorisme. »

L'UE va jouer le jeu

Car pour les communes, la sécurisation à marche forcée des espaces publics a un coût : « Nous avons engagé 30 millions dans la sécurisation de Nice, dont 20 millions pour le seul réaménagement de la Promenade des Anglais, a illustré Christian Estrosi, cela sans aucune aide de l'État. »

D'ores et déjà, l'Union européenne, par la voix de son commissaire à la Sécurité, Julian King, a annoncé « un paquet de mesures contre le terrorisme et de nouveaux financements qui seront rendus publics le 18 octobre ».

Il a ainsi évoqué une rallonge de 100 millions pour le fonds dédié à la sécurité intérieure des États membres, dont 10 millions seront spécifiquement affectés à la sécurisation des espaces publics. Un appel à projets sur la sécurisation de ces espaces va par ailleurs être lancé. Les plus pertinents seront subventionnés. « Il faut travailler en commun, c'est à partir de la base que l'on peut déceler les premiers éléments de radicalisation », a pour sa part fait valoir le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb. Qui a vu dans la Déclaration de Nice « une initiative importante pour que puisse se construire un rôle de résistance des villes d'Europe et de l'arc méditerranéen contre le terrorisme. Il faut un État fort qui collabore avec des villes fortes et une Europe forte. C'est un beau projet commun de l'Euro-Méditerranée. »

THIERRY PRUDHON tprudhon@nicematin.fr

1. Une absence notable : la ville de Paris n'a, pour l'heure, pas paraphé la Déclaration. ■